

REVENDEICATIONS

1. Plaquette de frein (10), la plaquette comprenant une semelle (1) avec une face externe (14) et une face interne (13), et une garniture (2) en matériau de friction fixée sur ladite face interne (13), la garniture étant délimitée par une face de friction (26), une face de fixation (20), un bord intérieur (23), un bord extérieur (24), un bord arrière (21), un bord avant (22), la garniture étant pourvue d'au moins une rainure de collecte (3) ouverte sur la face de friction (26) et située au moins en partie à proximité du bord arrière (21), la semelle comprenant au moins un trou d'aspiration (17) en communication fluide avec ladite au moins une rainure de collecte (3), ledit au moins un trou d'aspiration (17) étant relié à une source de dépression via des moyens de communication, ladite au moins une rainure de collecte (3) étant caractérisée en ce qu'elle se prolonge à au moins une de ses extrémités par un conduit (90) dont l'extrémité externe (91) débouche hors de ladite face de friction (26) par une entrée (911), et dont l'extrémité interne (92) débouche dans ladite au moins une rainure de collecte (3) par une sortie (922) qui forme un saut de section avec ladite au moins une rainure (3) de telle sorte qu'il existe, en fonctionnement, une dépression entre ladite entrée du conduit (911) et ladite au moins une rainure de collecte (3) de part et d'autre dudit conduit (90), ladite extrémité externe (91) débouchant dans la zone du au moins un desdits bords (21, 22, 23, 24) qui est la plus proche de ladite semelle (1) et qui n'est pas consommée à l'issue du temps de fonctionnement normal de ladite plaquette (10), ladite zone s'étendant sur un certain pourcentage de la hauteur de ladite garniture (2) mesurée depuis ladite semelle (1).

2. Plaquette de frein (10) selon la revendication 1, caractérisée en ce que ladite au moins une rainure de collecte (3) est constituée d'une rainure unique qui longe ledit bord arrière (21).

3. Plaquette de frein (10) selon la revendication 2 caractérisée en ce que ladite au moins une rainure de collecte (3) longe en outre ledit bord avant (22).

4. Plaquette de frein (10) selon la revendication 3 caractérisée en ce que ladite rainure de collecte (3) est en forme de C ou en forme de E et longe ledit bord extérieur (24) ou ledit bord intérieur (23).

5. Plaquette de frein (10) selon la revendication 1, caractérisée en ce que ladite au moins une rainure de collecte (3) est constituée d'une pluralité de rainures disjointes dont une première rainure (3a) qui longe ledit bord arrière (21).

5 6. Plaquette de frein (10) selon la revendication 5, caractérisée en ce que ladite pluralité de rainures est au nombre de deux.

7. Plaquette de frein (10) selon l'une quelconque des revendications 5 à 6, caractérisée en ce qu'un desdits au moins un conduit (90) s'étend entre une extrémité d'une rainure et une extrémité d'une
10 autre rainure de la pluralité de rainures.